

DEPARTEMENT Meurthe et Moselle
ARRONDISSEMENT Briey
CANTON Pays de BRIEY

COMMUNE DE PIENNES

2022_11_07

Extrait du Procès-verbal des délibérations du Conseil
Municipal
Séance du 24 novembre 2022

<p>Nombre de membres en exercice : 19</p> <p>Date de convocation : 19 novembre 2022</p> <p>Affichage du compte-rendu le : 25 novembre 2022</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIENNES était rassemblé en session ordinaire, salle de la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. CALVO Matthieu.</p> <p>Présents : MM. CALVO Matthieu, LINTZ Stéphane, Mme BUTTGENBACH Jocelyne, M. HENRION Christian, Mme WEBER Sophie, Mmes ARROUGÉ Marie-Josée, DAVAL Chantal, MM. LARMUSIAUX Franck, NAPOLI Maurizio, GABRIEL Régis, Mme VENEZIAN Nicole, M. MATUSZAK Edmond, M. ARROUGÉ Daniel, M. MAHJOUBI Jawad, Mme WATTECANT Aurélie.</p> <p>Représentés : M. THIRIET Mathieu (par Mme WEBER Sophie), Mme HANUS Virginie (par M. LARMUSIAUX Franck), Mme LINTZ DA SILVA Cristina (par M. LINTZ Stéphane).</p> <p>Excusée : Mme DERFALOU Soumia</p>
---	--

Il a été procédé, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884 à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LARMUSIAUX Franck ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Subvention exceptionnelle – Forum des métiers – Collège T. MONOD Villerupt

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande émanant du Collège Théodore Monod de VILLERUPT dans le cadre de l'organisation du Forum des Métiers le 30 et 31 mars 2023, destiné aux élèves des territoires de BRIEY et LONGWY,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € au Collège Théodore Monod de VILLERUPT.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2022 – article 6574.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à PIENNES, le 25 novembre 2022

Le Maire
Matthieu CALVO



Le Secrétaire,
Franck LARMUSIAUX